

Plus de 20 milliards de dirhams de recettes générés à fin janvier

Le Trésor démarre l'année avec un besoin accentué par rapport à la même période de l'année précédente. A fin janvier 2020, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams alors que ce manque n'était évalué que 138 millions de dirhams une année plus tôt. Cette aggravation tient compte d'un solde positif de 14,2 milliards dégagés par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome (Segma) contre 11,3 milliards de dirhams enregistré une année auparavant. C'est ce qui ressort des statistiques des finances publiques établies par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) au titre du mois de janvier. S'agissant des ressources, la TGR fait ressortir une augmentation de 6,5% des recettes brutes. Ces dernières se sont chiffrées à 20,3 milliards de dirhams. La TGR explique la hausse des recettes par l'augmentation de 4,4% des impôts directs, 38% des droits de douane, de 12% des impôts indirects et de 2,6% des droits d'enregistrement et de timbre au moment où les recettes non fiscales ont enregistré un repli de 45%. La structure des recettes ordinaires reste dominée par la taxe sur la valeur ajoutée. Avec 6,41 milliards de dirhams générés au mois de janvier, la TVA représente 32,2% du total des recettes. L'impôt sur le revenu arrive en deuxième position avec des recettes de l'ordre de 4,6 milliards de dirhams, suivi des droits d'enregistrement (3,48 milliards de dirhams) et les impôts sur les sociétés (1,76 milliard de dirhams). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, la TGR relève une hausse de 17,3% comparé au mois de janvier 2019. Elles ont ainsi atteint les 36,6 milliards de dirhams. La hausse des dépenses est tirée principalement par l'augmentation de 34,2% des charges de fonctionnement au moment où les dépenses d'investissement et les charges de la dette budgétisée ont fléchi respectivement de 2 et 3,6%. Notons que le taux global des engagements des dépenses s'est élevé au mois de janvier 2020 autour de 12%, en léger repli comparé à l'année précédente (13%). Ces engagements se sont chiffrés à 57,7 milliards de dirhams. Par ailleurs, le taux d'émission sur enga-



La structure des recettes ordinaires reste dominée par la taxe sur la valeur ajoutée. Avec 6,41 milliards de dirhams générés au mois de janvier, la TVA représente 32,2% du total des recettes.

gements a été de 69%. En ce qui concerne les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, ils sont passés de 187 millions de dirhams en janvier 2019 à 491 millions de dirhams en janvier 2020, soit une hausse de 162,8% en glissement annuel ou un additionnel de 304 millions de dirhams. Expliquant cette progression, la TGR évoque l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique. Ils se sont évalués à 474 millions de dirhams contre 186 millions de dirhams une année auparavant et ce en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (440 millions de dirhams contre 160 millions de dirhams). Rappelons qu'à fin 2019, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'Impôt sur les sociétés ont été respectivement de 41,2 milliards de dirhams et de 4,1 milliards de dirhams.